

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 42

Artikel: Les Normaliens de 1882
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

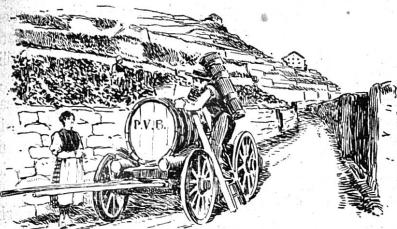
Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



C'EST LA VENDANGE !

LE lac étincelle. Alertes vendangeuses et « brantards » vigoureux sont dans les vignes, toutes vibrantes de chansons et du bruit des bâtons. Au bas, sur un char, au bord de la route, la bossette, dans laquelle s'entassent les raisins dorés. Dans la nuit mystérieuse des caves, on entend grincer les pressoirs. Le moût sirupeux coule goutte à goutte dans la « fine » et son parfum pénétrant nous grise. C'est la vendange !

C'est la vendange, juste récompense de longs et pénibles labeurs. Et, maintenant, les souches mortues, vierges de leurs fruits et de leurs feuilles, ont un air de résignation et de tristesse, qui annonce les frimas prochains.

Mais, là-bas, dans le silence et l'obscurité des caveaux, le vin fermenté, s'éclaircit, se mûrit, tandis que, sur les vignes abandonnées, sur les villages muets, s'étend le blanc linceul de l'hiver.

Puis viendra mars : le transvasage. Le vin est clair ; il est « fait ». Limpide et doré, il pétille dans les verres et réjouit les coeurs.

Et dire qu'il est des personnes qui ignorent ou ne connaissent pas les précieux mérites du vin ! C'est leur droit, sans doute ; nous le respectons. Et nous préférons, certes, de beaucoup ces personnes-là à celles qui profanent le vin en en faisant abus. Mais ne chargeons pas le nectar de nos cœurs de tous les méfaits de l'humanité. Il en est bien innocent. Sûrement, il en faut user avec modération ; il n'a, du reste, toute sa saveur qu'à cette condition.

Apprenons à boire, comme on apprend à manger. Il est aussi ridicule et coupable de boire avec excès que de s'exposer, par glotonnerie, à une indigestion de crème ou de gâteau.

Que sera le vin de 1926 ? Bon ou passable ? Il y en aura peu, dit-on, mais il sera bon. Il sera cher aussi, sans doute. On en boira moins. Modération et économie obligatoires.

En attendant, chantons comme un ancien maître de table, parodiant les vers de Pierre DuPont :

Bon Vaudois, quand je vois mon verre
Plein de ce vin, couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas du même... à Berne !

J. M.

Une enseigne trompeuse. — Un maître d'hôtel a fait afficher dans le vestibule de son hôtel :

« Ici on parle anglais, espagnol, italien, allemand. » Un soir, un Anglais entre dans l'hôtel, et, dans son français un peu fantaisiste, demande :

— Où il était le interprète ?
— Y en a pas, répond le garçon.

— Comment ! il y en avait pas ! s'écrie l'Anglais : alors, qui paâlait ici toutes les lenguedes nioumérotées sur votre pôote ?

— Ce sont les voyageurs, Môssieu !

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LO CAION ET LO MONSU

Decando, pè vè lo Tunnet,
Metsî menâve on caïnet
Pè lo mor avoué 'na cordetta.
Noutron Anglais fasâi 'na chetta
A épouârî benosî
Braquâ su lo tâi dâo tsatî !
On trafi d'einfè, dâi couilâie
Ouè... ouè,, ouè,, è, onna rouélâie
A reveillî ti clliâo monsu ào Grand Conset,
Que Metsî ein ètai motset.
Dâo tant que pouâve, ie terive
Son caïnet, lo trevoügñive
Po coudhî lo fêre avanci.
Mimameint avoué on passi
Pregnâi mèsoura su sa rita.
Mâ tot po rein ! La croûte bite
Ne fasâi pas on pas ein-an.
Sè cotâve, clli petsegan.
Metsî ie châve à grante gotte,
L'autro piattâve ein sa pacotta
Tau quemet lo bourrisco à Terra-lo-Pattâ
Que restâve pliantâ
A fêre son hippopotame,
S'on ne lâi desâi pas: « Mâl se vo pllié, madama ! »
...On mouâ de dzein dèveron li
Riguenâvânt. On tsapeli
Desâi : « Ie vâo onna carletta !
L'è po cein que fâ tant la chetta !
Onna carletta de chauffeu
Aprî vâo traci, asse râi qu'on volceu. »
Et tsacon desâi n'â gandoise.
Mâ lo vetu de sia...moise
Adî mé, adî mé allâve à recoulon
Tot dâo lon,
Quand bin Metsî s'escormantsîve
A terî, quand bin l'eimpougñive
Pè lè z'orolhie à duve man.
Mâ, vaité tot d'on coup, qu'on monsu, bin fé,
grand,
Biau vetu de balla matâire,
Lâi fâ : « Pas tant de clliâo manâire :
Po que voturon caïon l'aïlle ein-an et tot drâi
N'a rein qu'à lo teri pè la quiva, ein derrâi.
Lè dzein botâvânt pas de rire
Quand vâyant Metsî que sè vire
Qu'eimpougne lo caïon
Pè son recouqion...

Et la bite s'ein va dâo galop de tonnéro,
Quemet on ve po bâire on verro.
Metsî remache lo monsu
Et lâi fâ : « Cein sè vâi, l'è su !
Vo s'âi accotonnâ de conduire clliâo bite
Que n'ein fant jamâ qu'à lâo titâ !
Et lè bite et lè dzein l'è dâo mûmo mastic,
So respond lo monsu, lo sé prâo : su syndic.
Marc à Louis.

André et Charly. — Sais-tu quelle est la bête la plus malheureuse ?
— Tu ne peux pas répondre ?
— Eh bien ! c'est la bête à mille pieds... quand elle a des cors !

LES NORMALIENS DE 1882

LA-BAS, très loin, au-delà de l'Atlantique, un bon Vaudois, émigré, songe, entouré de sa femme et de ses enfants. Il est professeur de français. Méthode directe. On ne lui a pas demandé, à son arrivée, s'il connaît l'anglais. Mieux valait pour ses élèves qu'il l'ignorât. Et c'est bien ce qu'on lui avait dit à l'ouïe de ses scrupules, il y a de cela plus de trente ans. Son enseignement fut si bien fructueux qu'aujourd'hui encore, et sans avoir connu le chômage, il le donne avec l'autorité que confère une longue expérience. On apprécie l'homme, on le garde. Mais il n'a pas pour cela oublié son cher canton de Vaud. Et voici qu'il y a quelques mois, après une enjôleuse rêverie, il prend la résolution de venir se retrouver au sol natal. Surtout, — il nous l'a dit l'autre jour d'une façon touchante — pour revoir, outre les membres de sa famille, les camarades d'étude, la vieille Cité, les maisons amies, le jeu de quilles du café du Signal : pendant deux heures, il a revécu, recueilli, dans un coin, les heures d'autrefois, alors qu'il lançait joyeusement la boule. Il a voulu une réalité, Jules Ruérat, de la volée de 1878-1882 de l'Ecole normale. En son honneur et sur son désir nettement exprimé, ses anciens condisciples avaient organisé pour le 25 septembre à Lausanne une de ces réunions intimes où tout le passé revit comme par enchantement, où l'on oublie pour quelques heures — hélas, trop courtes quoique bien remplies — les soucis du jour et de la vieillesse, où l'on redevient adolescent.

De diverses parties du canton, ils sont arrivés les retraités — ainsi que quelques transfuges de l'enseignement. Ces derniers revendent leur droit au souvenir et ils sont accueillis avec cordialité par les pédagogues. On n'a pas été pendant quatre ans, assis côté à côté, sans être imbibé d'un sentiment fraternel qui résiste à toutes les intempéries.

« La course reprend chaque jour, on ne sait pas pour combien de temps encore », disions-nous ici le 9 juin 1917 en relatant notre réunion de « trente-cinq ans après ». Cinq ans après, nous fêtons la quarantaine. Et nous ajoutions, ce jour-là : « Pourquoi ne reprendrions-nous pas ce salubre exercice ? » La fortune sourit aux audacieux que nous sommes. Un seul est resté en route depuis une dizaine d'années : Georges Colomb, dont l'activité s'est entièrement exercée aux Cornes-de-Cerf. Il n'était pas l'un des moins réguliers au rendez-vous. Le bon camarade est tombé. En revanche, deux autres, après une éclipse, nous sont revenus. Nous ne nous laissons pas décimer et offrons aux jeunes de larges perspectives. Qu'ils sachent en profiter !

Entre autres curiosités, on a tenu entre les mains — comment a-t-il pu résister aux outrages du temps — le carnet dans lequel, en 1878, notre vénérable professeur de grammaire, François Guignard, inscrivait les notes que nous recevions après avoir prouvé notre intérêt pour le recueil de Boniface, un livre comme on n'en écrit plus.

Et quand nous en fûmes venus au dessert de l'excellent repas servi à Ouchy par M. Rappaz, les langues, déjà bien déliées depuis onze heures, allèrent grand train. Les refrains se multiplièrent :

« Entendez-vous, c'est le canon qui roule... »

Qui n'a pas entendu « Sébastopol » — sans compter le « Merle » auquel on coupe tant de choses qu'on se demande comment il peut chanter encore, — entonné par l'aimable sexagénaire Ulysse Guidoux, n'a rien entendu. Quelle chaleur, quelle évocation prenante ! Il y a encore dans notre classe un ténor charmant... ai-je besoin de dire que c'est celui de Charles Ramuz ! Il fait merveille dans « Sentinelles, garde-à-vous » — que toute l'assistance d'ailleurs, avec un sentiment des nuances qui eût fait plaisir à notre cher maître Ch. César Dénéréaz, résurrectionne :

Dans cette douce ivresse
Amis, chantons en cœur...

Mais voici Jules Ruérat, qui se lève spontanément. Pour la première fois depuis si longtemps, il chante à Lausanne, avec nous, et nous partageons son émotion. Sur le sol étranger, il n'oublie rien des premières années : s'il est, le jour, en Amérique, chaque soir, en pensée, il vit aux bords du Léman... Nous autres, nous restons au pays. Chacun le sert le mieux qu'il peut dans les limites de ses moyens. Advienne que pourra.

Eugène Mottaz — de la *Revue historique*, — a exprimé, en termes choisis, à notre ami, la joie que nous avions de le revoir au milieu de nous, ne fût-ce qu'un instant. Quant à Louis Dupraz, toujours juvénile, il ne cachait pas son plaisir de voir s'enrichir de si agréable façon le dossier de nos archives. Les Alfred Bezençon et les Samuel Emery — honneur à la magistrature, — les Félix Bourgeois et Gustave Vaneys — chantres des bois, des champs et de la vigne, les Alois Brélaz, les Louis Corthesy, les Marc Logoz, les Emile Monney, les Louis Mogeon, — tous écouteurs, voilà plus qu'il n'en faut, n'est-ce pas pour former la plus délectable société que l'on puisse imaginer et retrouver intactes les inflexions de voix qui frappaient notre oreille il y a plus de quarante ans ! (Deux seuls absents non excusés : Henri Bovay, d'Orbe, Henri Chenaux, de Villeneuve).

La journée s'est terminée à Cour par une partie de quilles. De très anciennes ardeurs s'y sont réveillées, tandis que d'autres étaient frappées d'inertie. Puis, ce fut, pour le bouquet, une réception dans la cave d'un collègue, M. Tschumy, sorti de l'Ecole normale un an après nous, — que nous remercions de son attention envers ses ainés. Peu après, l'heure du train ayant sonné pour plusieurs, les rangs s'éclaircirent et il fallut malencontreusement se séparer. Il fut cependant décidé qu'on se reverrait ensemble chaque année. Est-ce que Jaques Fardel, de Bulgarie, ne viendra pas à son tour nous trouver ? Nous restons tous les bras ouverts.

L. M.

Encore un mot. Il paraît qu'en Amérique le régime sec n'est guère populaire et que l'on y prend avec lui de singulières libertés. Il faut s'attendre à une réaction. Cela ne nous rappelle-t-il pas que dans un canton voisin, sur la hauteur, des excursionnistes munis d'une bouteille d'absinthe furent bien embarrassés quand ils aperçurent un gendarme au moment où ils allaient faire la cour à Verte Sirène. L'un d'eux s'approcha diplomatiquement et fit comprendre l'embarras de la compagnie. Pandore se gratta l'oreille, et finit par avouer qu'il avait trop peu d'absinthe chez lui pour que tous puissent en avoir leur part. — Si ce n'est que cela, rassurez-vous, nous en avons suffisamment, même pour vous...

Et Pandore s'en alla chercher l'eau pour la troubler !

Pourtant, que les bons esprits se rassurent : les Normaliens de 1882 n'ont pas bu d'absinthe le 25 septembre. Le vin blanc suffit.

Humour anglais. — Quand le cambriolage a-t-il eu lieu ? demande l'avocat à un témoin qu'il veut embarrasser de questions.

— Je pense..., débute le témoin.

— Je n'ai pas besoin de savoir ce que vous pensez, riposte l'homme de loi. Bornez-vous à nous dire ce que vous savez.

— Alors, riposte le témoin, je n'ai plus rien à faire ici. Je ne sais pas parler sans penser, moi ; je ne suis pas avocat !

REVEILLEZ-VOUS, BERGERE !

(A Silvabelle).

Elle dort, la bergère ;
Son joli chant s'est tu ;
Un zéphyr amoureux,
De son souffle tenu
Caresse ses cheveux
Enfouis dans la bruyère.

De son aile légère,
Un taquin moucheron,
S'en vient frôler la belle ;
Et, chatouillant son front,
Il lui dit : Sylvabelle !
Réveillez-vous, ma chère !

Chantez, comme naguère,
En gardant vos moutons,
Quelque chanson badine,
Ou quelque rigodon !
Réveillez-vous, coquine ;
Et, sans être colère !

Chacun de nous espère ;
Allons, chantez pour nous ;
Chantez d'une voix claire,
On s'ennuie de vous ;
Pourquoi, toujours vous taire ?
Réveillez-vous, bergère !

Pierre Ozaire.

IL Y A CENT ANS

(Extrait de la Feuille d'Avis de Lausanne.)

Staff. Gaillard et son épouse, logés chez Mme Bron, restaurateur, place de la Palud No 2, enseignent l'art de peindre à l'huile et doré sur verre, en six séances, sans qu'on ait besoin de connaître le dessin ; cet art d'agrément convient à la jeunesse et à l'âge mûr, et peut servir à décorer et à embellir les appartements. Ils ont eu dans les villes où ils ont passé des élèves depuis l'âge de douze ans jusqu'à soixante. Ils n'exigent de paiement que lorsqu'on a fini d'apprendre et que l'on a réussi.

Ils démontrent en aussi peu de temps un autre genre de peinture à l'huile, imitant les tableaux sur toile de nos plus grands maîtres.

Ils donnent des leçons chez eux et en ville, et prennent des arrangements dans les pensionnats des deux sexes.

* * *

Un jeune homme du canton, âgé de 29 ans, voulant apprendre l'état de boulanger, désirerait entrer comme apprenti, chez un maître boulanger d'un caractère doux, de préférence dans une petite ville du canton ou aux environs. S'adresser au Bureau d'Avis.

* * *

On désire emprunter diverses sommes de quelques cent francs. S'adr. rue de St-François No 14, troisième étage.

* * *

Perdu, depuis Pully jusqu'au Faublanc, une montre en argent, avec un pot à fleurs et une jeune fille peints sur le cadran. La rendre au Bureau d'Avis, contre récompense.

* * *

Le 12 courant, à 10 heures du soir, perdu depuis l'Etoile-d'Or jusqu'au Lion-d'Or, un portefeuille en maroquin rouge, contenant divers papiers écrits en allemand et en français ; en outre des cheveux auxquels on tient beaucoup ; on prie la personne qui pourrait l'avoir trouvé de le rendre, contre récompense, à l'Etoile-d'Or, au Grand Chêne.

* * *

Le peintre litho-chromiste Paul Fagnani, à Genève, est arrivé à Lausanne, à l'auberge de la Cigogne, montée de St-Laurent, avec des assortiments nécessaires relativement à la peinture sur gravures, et donnera des leçons à des prix très raisonnables ; il est ici pour peu de temps.

M. Budry, ancien maître en fait d'armes, à l'Institut de M. Pestalozzi, à Yverdon, a l'avantage de prévenir MM. les chefs de pensions, les pères de famille, ainsi que MM. les amateurs, que sa salle est à la Mercerie, maison Jung, No 17, et qu'elle est remise complètement à neuf, ayant une bonne cheminée.

* * *

Le 29 septembre est morte à Lausanne « Sa Majesté la Reine Frédérique-Wilhelmine-Dorothée de Suède, née princesse de Bade, âgée de 45 ans et demi ».

Un lecteur du *Conteur*, pourrait-il nous dire ce que cette princesse faisait à Lausanne.

SENTENCES JUDICIAIRES EXTRAITES DES MANUAUX DE MOUDON, DE 1560 À 1713

(Fin.)

Le 11 octobre 1565. Jean Barbey, guet de Moudon, « a referré comme samedi passé en allant à son service, il vit et perceut en la maison de M. Henry Gonvers à heure suspecte de la nuit un bruit de tumulte lequel guet ayant ouy entra dans la dite maison et vit Johan Vucherens, Frasche et Aymé Papoux, ayant entendu la dite relation ordonné que doibent être mis en Jaqueman 24 heures, excepté le borreaux dont M. le Ballin en doibt être adverdy touchant le borreaux ».

Le Conseil n'osait pas sévir contre le bourreau parce qu'il était agent du gouvernement bernois. Ceci nous prouve qu'il y avait à Moudon un bourreau chargé d'appliquer la peine capitale, les pendaisons et autres offices de sa charge.

En 1570, Dutey Rodolphe « arrache la barbe à Fabry garde du bornet », 24 heures de prison. Ce n'est pas trop payé.

En 1593. — 24 heures de prison à Jacques Combremont qui a « été attrappé de nuit sur un cerisier à Jules Berthod ».

En 1607, Anthoine Ducarey a coupé un pionnier communal : 24 heures de prison.

Nous ne pouvons citer toutes les condamnations à la prison encourues, l'énumération en déviendrait ennuyeuse. Citons encore celle-ci :

Le 21 janvier 1692. Isaac Faucheres, « gue de ville, cité, pour avoir dans une même heure dans la nuit sonné deux fois la cloche du guet, qu'allarma toute la ville avec grand scandale. Ayant confessé sa faute, demandé pardon d'icelle et été chargé de vin. A est ordonné à subir deux heures de prison ».

L'expulsion du territoire et l'exil sont appliqués quelquefois.

En 1566 : A est commandé à Christelloz Mil-lods « voyant son petit gouvernement et petite vie nonobstant toutes admonitions à luy faites de se retirer tant luy que sa femme hors de cette ville de Moudon ».

En 1592. Une fille nommée Duratt qui va « tantôt en une maison, tantôt en l'autre, est priée de s'absenter » de la ville (l'euphémisme est joli) d'icy en 8 jours ou aultres sera suivi plus oultre ». Le Conseil estime avec raison que les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs.

Le 1er juin 1648. « Le relieur moderne » sera chassé hors de ce lieu à cause de sa conversation indecente et au sujet de sa mère fort soupçonnée de vices dangereux ! Qui était ce relieur moderne ? On l'ignore.

En 1667. « La femme de Crottet de Payerne s'estant retirée chez Gros Nicod, or comme c'est une femme de mauvaise renommée, commandement leur sera fait d'avoir au dit gros Nicod de ne la retirer plus outre sans peine d'estre privé de sa bourgeoisie et à la dite Crottet de promptement vuyder la ville si moing sera chassée ignominieusement. »

* * *

Nous reconnaissions volontiers que ces notes ne sont pas d'un intérêt historique bien palpitant. Elles contribuent pourtant à donner une idée de la vie du vieux Moudon, de ses mœurs, de son langage aux siècles passés.

Quoi de plus savoureux par exemple que cette curieuse mention de 1535 : « Plainte-quérir faite par Jacob Frachat contre la servante de Blaise Porchet, laquelle avait dit certaines injures en ces termes (en parlant d'une dame qui attendait un bébé) : le diable puisse-t-elle porter que la puisse manger ! »

On ne sait pas quelle punition fut octroyée à la servante de Blaise Porchet pour cette injure qui n'est point dite en termes très élégants, mais qui